Le Betteravier

ORGANE MENSUEL DE LA CONFÉDÉRATION DES BETTERAVIERS BELGES • 56IEME ANNEE N° 582 • AVRIL 2022 • P 806265

9

En 2021, le prix du sucre au consommateur a augmenté de 2,7 % dans l'UE.

11
L'IRBAB a 90 ans

La Commission s'intéresse-t-elle encore à la culture betteravière ?
2

En bref

Russie : pour rendre le processus de fixation des prix du sucre plus transparent, le Service fédéral antimonopole publiera le prix du sucre, fixera une marge maximale pour les distributeurs, interdira la revente de sucre acheté pour le commerce de détail et prévoira également la possibilité de résilier les contrats en cas de violation de ces règles

Green Pool prévoit un déficit de 742.000 tonnes de sucre en 2022/23, selon Reuters. La production mondiale augmenterait de 2,02% à 187,9 millions de tonnes en raison de bonnes récoltes prévues en Thaïlande et dans le centre-sud du Brésil tandis que la consommation mondiale de sucre atteindrait 188,66 millions de tonnes, en hausse de 1,26%.

Roumanie : les prix du sucre ont augmenté car les prix alimentaires ont augmenté de 7,2 % en janvier 2022 par rapport à la même période l'année dernière, selon Romania Insider: le prix de l'huile alimentaire a augmenté de 25,7 % tandis que les pommes de terre, le maïs et le sucre ont augmenté de 11 %.

Brésil: la récolte de canne à sucre 2022/23 pourrait être retardée. La germination de la canne à sucre a été compromise par la sécheresse et les incendies, ce qui pourrait affecter négativement la production de canne même s'il y a suffisamment de pluie au cours de la prochaine saison, selon Canaplan.

Nordzucker a restructuré son conseil d'administration début mars. Trois membres sont désormais à la tête du 2e groupe sucrier allemand vu l'importance croissante des questions relatives à la sécurisation des matières premières, à la durabilité et à l'approvisionnement.

Suite au passage du typhon « Odette » qui a dévasté de nombreuses régions productrices de sucre aux Philippines, le pays va importer 200.000 tonnes de sucre pour stabiliser la hausse des prix intérieurs qui ont grimpé en flèche, selon l'Inquirer.

Cosun a réalisé un chiffre d'affaires record en 2021, mais à cause d'une nouvelle usine de séchage, l'année s'est clôturée sur une perte de plusieurs millions. Cette usine qui transforme et sèche pulpes de betterave, épluchures de pomme de terre ou de légumes en ingrédients pour l'alimentation animale a d'abord connu des problèmes de démarrage et puis de nuisances olfactives cet été, ce qui a entraîné l'arrêt d'une ligne de production.

Pays-Bas : suite aux commandes de semences début février et à l'allocation de 105 % pour la campagne 2022, Cosun prévoit une surface betteravière de 84 000 hectares, soit 1,5 % de plus que l'an dernier. Avec 23% de la superficie, la variété Tessilia KWS est de loin le plus grand choix.

Südzucker va investir dans des start-ups à base de plantes dans le cadre du programme européen d'innovation alimentaire EIT Food pour développer ses activités dans le domaine des protéines végétales, des produits chimiques biosourcés, des solutions sucrantes naturelles, de l'agriculture durable, de la décarbonisation industrielle et de l'économie circulaire.

Organe mensuel de la Confédération des Betteraviers Belges asbl CBB •
Boulevard Anspach 111 / 10 • 1000 Bruxelles
T. 02 513 68 98 • F. 02 512 19 88 • www.cbb.be •
lebetteravier@cbb.be • Twitter: @cbb_fr

COLOPHON

Editeur responsable Jef Cleiren, Président de la CBB
Directeur de la publication Peter Haegeman
Edition et publicité Bernadette Bické - Martine Moyart
Responsable de la technique betteravière IRBAB Tienen
Imprimerie Antilope De Bie
Abonnement annuel Belgique € 12,00 **UE** € 22,00 **Hors UE** € 27,00
IBAN BE 70 1031 0384 3925 • **TVA** BE 0445.069.157

La Commission s'intéresse-t-elle encore à la culture betteravière ?

Dans le dernier Betteravier, nous avions publié le communiqué de presse rédigé par la CBB à l'occasion de la fin de la campagne betteravière. Nous avions écrit que celle-ci n'avait pas été un grand succès, ni sur le plan agronomique ni sur le plan économique. Nous avions donc appelé l'Europe, nos propres gouvernements et les fabricants de sucre à examiner en conscience leur rôle dans cette affaire. Plus concrètement, nous leur avions demandé ce qu'ils pouvaient faire pour rendre l'avenir de la culture de la betterave sucrière plus radieux. Des discussions sont en cours avec l'industrie sucrière à ce sujet. Elles sont parfois difficiles et le résultat des négociations n'est pas toujours à la hauteur des attentes des syndicats betteraviers. Mais il y a un dialogue. Et en ce qui concerne la politique, en Belgique déjà, les différents ministres de l'agriculture se sont montrés sensibles à nos besoins.

Malheureusement, la situation est complètement différente au niveau européen. La Commission reste sourde aux préoccupations et aux questions des planteurs de betteraves et des fabricants de sucre. Une étude commandée par la Commission européenne l'année dernière le prouve une fois de plus. La CIBE (voir ci-dessous) a donc réagi de manière très critique lorsque le rapport a été officiellement présenté à toutes les personnes concernées et aux États membres à la fin du mois de février.

L'étude, réalisée par les consultants Areté et IKS Markit, a fait le bilan de trois années sans quotas sucriers ni prix minimum. Elle s'est concentrée sur les producteurs de betteraves et les fabricants de sucre et sur la manière dont ils ont digéré le nouveau contexte. A juste titre. Ce sont eux qui ont pris les coups les plus durs.

Étrangement, les industries utilisatrices de sucre sont restées en dehors des radars alors que depuis 2017, pas moins de 2,5 milliards d'euros par an sont allés dans leur direction en raison de la baisse des prix du sucre, et donc au détriment des revenus de la betterave sucrière. Leurs actions et leur responsabilité à cet égard restent totalement sous-estimées. Comment peut-on parler des relations contractuelles entre l'agriculture et l'industrie sucrière sans étudier en profondeur le rôle de ce que l'on appelle la «deuxième transformation», les clients de l'industrie sucrière ?

Les conclusions de l'étude sont, sans surprise, presque unanimement positives : il n'y a pas eu de catastrophe majeure, les betteraviers et l'industrie sucrière s'adaptent et, là où les chiffres n'étaient pas bons au départ, on constate déjà une nette amélioration. Comme si cette négation de la réalité ne suffisait pas, il y a aussi une série de provocations. Que dire de l'affirmation selon laquelle les mesures d'urgence n'ont pas été activées parce que la crise n'était pas (encore) assez grave ? Et que certains instruments ont été insuffisamment utilisés parce que les acteurs du marché n'y ont pas eu recours ?

On a parfois l'impression de lire un document qui aurait pu être rédigé par la Commission européenne elle-même. Après tout, il exprime la ferme conviction que les bons choix ont été faits et que les problèmes se résoudront en temps voulu, si seulement nous attendons suffisamment longtemps. Il n'est pas question d'ajustements ni, a fortiori, de nouvelles mesures.

Normalement, un bon médecin ne se contente pas de poser un diagnostic mais prescrit également un remède. La question qui se pose est de savoir si la Commission s'intéresse réellement à la santé de notre filière ...

Peter Haegeman
secrétaire général de la CBB

A la recherche de solutions concrètes pour sortir de la crise

Le 31 janvier dernier, les conclusions de l'étude commandée par la Commission au consultant Areté sur les stratégies d'adaptation de la chaîne d'approvisionnement du sucre après la fin des quotas sucriers ont été publiées. Selon cette étude, la fin des quotas n'aurait pas eu d'impact sur le marché du sucre. Pour la CIBE, il ne fait aucun doute que les betteraviers européens font face à une détérioration de leurs revenus.

Selon l'étude, la crise est derrière nous et la filière sucre s'est globalement bien adaptée. Et compte tenu du redressement des cours du sucre sur le marché mondial au cours des derniers mois et de la faiblesse des stocks sur le marché européen actuellement, on peut raisonnablement s'attendre à une amélioration.

Ces conclusions optimistes ont balayé d'un revers de la main les conséquences négatives de la suppression des quotas : fermeture de 9 usines au sein de l'UE depuis 2015, résultats opérationnels en forte baisse voire dans le rouge pour de nombreux groupes sucriers européens, perte de rentabilité de la culture betteravière et abandon de la culture par de nombreux agriculteurs qui se traduit par une baisse de 10 % des superficies betteravières depuis 5 ans. Pour la CIBE, qui représente les betteraviers européens, il ne fait aucun doute que les betteraviers européens font face à une détérioration de leurs revenus. Pour un même niveau des prix mondiaux du sucre, la plupart recevaient environ 10€/t de betteraves de plus pendant le régime des quotas qu'après le régime des quotas, avec un prix minimum de 26 €/t à 16°.

Pour un même niveau des prix mondiaux du sucre, la plupart des betteraviers européens recevaient environ 10 €/t de betteraves de plus pendant le régime des quotas qu'après le régime des quotas, avec un prix minimum de 26 €/t à 16°.

L'étude prétend même que "Les éléments de la politique commerciale de l'UE pertinents pour le secteur du sucre (régime général d'importation, régimes commerciaux préférentiels) se sont avérés n'avoir aucun effet sur la viabilité économique des producteurs de sucre de betterave et des betteraviers de l'UE».

Enfin, comme l'étude a conclu à une résilience satisfaisante du secteur, il n'y a pas eu de propositions de solutions ni de mesure politique pour améliorer la situation.

Recommandations concrètes

La CIBE a communiqué à la Commission des questions qui se posent pour l'avenir du secteur et des propositions dans quatre domaines:

1. Gestion de la crise : comment adapter dès que possible les instruments prévus dans le règlement de l'OCM Sucre pour permettre d'inclure le seuil de référence du sucre dans le règlement et permettre à l'OCM d'agir comme un véritable filet de sécurité ? Le niveau actuel du seuil de référence du sucre est-il suffisant ? L'intervention publique pour le sucre pourrait-elle constituer un filet de sécurité utile en cas d'effondrement des prix du marché mondial ?

2. Gestion des risques : comment mieux adapter et favoriser l'adoption des outils de gestion des risques prévus par la PAC ?

3. Relations contractuelles : comment innover dans les relations contractuelles, entre les producteurs et les fabricants ainsi qu'entre les fabricants et les acheteurs ? Comment les prix du marché européen peuvent-ils mieux refléter l'équilibre entre l'offre et la demande dans l'UE et comment améliorer la synchronisation des informations sur le marché du sucre dans l'UE ?

4. Impacts du Pacte vert européen : comment aborder les problèmes structurels et de compétitivité du secteur à la lumière des conséquences potentielles des politiques de l'UE en matière d'environnement (stratégies « De de la ferme à la table », Biodiversité UE 2030 et réduction des émissions de CO_2 (Fit for 55)), en particulier lorsque les risques phytosanitaires et l'augmentation considérable des coûts des intrants ont été identifiés comme cruciaux ?

La Commission veut revoir le Green Deal à la lumière du conflit ukrainien

Lors d'une réunion d'urgence des ministres européens de l'agriculture consacrée à la crise ukrainienne, les ministres ont décidé de revoir la politique agricole et alimentaire de la Commission du point de vue de la sécurité alimentaire.

Plusieurs points ont été discutés. Tout d'abord, la nécessité de soutenir l'Ukraine et en particulier la sécurité alimentaire de la population ukrainienne à partir de l'agriculture européenne et de leur propre production alimentaire.

L'impact du conflit sur la situation en Europe et dans le reste du monde a aussi été examiné. Sachant que l'Ukraine et la Russie dominent le marché des céréales avec 30 % des exportations mondiales, on peut craindre que l'approvisionnement insuffisant de leurs clients traditionnels du Moyen-Orient et d'Afrique n'entraîne des crises alimentaires.

Préserver la sécurité alimentaire de l'UE

Enfin, le secteur agricole européen est également touché. Les restrictions du commerce entraîneront une perte de parts de marché pour les produits agricoles exportés traditionnellement par l'UE en Ukraine et en Russie. Les ministres européens veulent également s'assurer que la sécurité alimentaire en Europe n'est pas menacée. Un certain nombre de pays ont indiqué que les terres en jachère pourraient être envisagées à cette fin.

La Commission européenne veut aussi revoir ses différentes stratégies - le Green Deal, la stratégie "de la ferme à la fourchette" et la stratégie en matière de biodiversité - et les réévaluer sous l'angle de la sécurité alimentaire. "Nous voyons maintenant que la sécurité alimentaire peut être mise en péril", a déclaré le commissaire européen à l'Agriculture, Janusz Wojciechowski.

Impact sur les échanges de sucre et de pulpe de betteraves avec l'UE

La guerre Ukraine-Russie ne devrait avoir que peu d'impact sur l'approvisionnement en sucre de l'UE à 27 car les échanges de sucre entre l'Union européenne et ces deux pays sont réduits. Concernant les pulpes et la mélasse de betteraves, l'impact pourrait être plus important.

Au cours de la dernière décennie, la Russie est devenue autosuffisante en sucre. Les exportations de sucre vers l'UE à 27 sont limitées : environ 20.000 tonnes en 2019 et 2020 tandis que les exportations de sucre de Russie vers l'UE sont négligeables.

L'Ukraine est également autosuffisante en sucre. L'Ukraine exporte 20.070 t par an vers l'UE27 grâce à un contingent tarifaire d'importation annuel à droit nul. La destination de ces exportations est principalement l'Espagne, la Roumanie et la Bulgarie.

En cas de restrictions dans le commerce du sucre, il n'y aurait pas d'impacts majeurs sur la balance du sucre de l'UE à 27.

Cependant, en ce qui concerne la pulpe de betterave et les mélasses, les conséquences pourraient être plus importantes si le commerce entre l'UE27 et la Russie et l'Ukraine devait être empêché.

L'Union européenne est en effet un importateur net de pulpe de betterave (pour une quantité d'environ 900.000 t par an avant le Brexit) et ses principaux fournisseurs de pulpe sont la Russie, la Biélorussie et l'Ukraine. Les principaux importateurs de pulpe de betterave de l'UE sont l'Espagne, l'Irlande, le Danemark, l'Italie, la Grèce et la Pologne. La Russie est également l'un des principaux fournisseurs de mélasse de betterave de l'UE. Ces exportations de mélasse vers l'UE sont principalement destinées à l'Espagne, l'Italie, le Portugal, la Belgique et le Danemark.

La commission veut aligner la règlementation IPM sur les objectifs du pacte vert européen en 2022

Dans le cadre de sa politique alimentaire « de la ferme à la fourchette », la Commission veut réviser la directive européenne sur la lutte intégrée contre les organismes nuisibles IPM (Integrated Pest Management) pour l'aligner sur les objectifs du Pacte vert européen parmi lesquels la réduction de 50 % de la quantité des produits phytosanitaires utilisés d'ici 2030 par rapport à une moyenne des années 2017 à 2018.

Selon Euractiv qui a obtenu un projet de révision du cadre législatif de l'UE en matière de produits phytosanitaires, la commission prévoit plusieurs mesures pour améliorer la lutte intégrée contre les organismes nuisibles (IPM). La révision de la directive est actuellement prévue fin mars 2022.

Obligations et marge de manoeuvre pour chaque Etat membre

Pour apporter une clarté juridique, le projet propose de clarifier les principes généraux de la lutte intégrée contre les organismes nuisibles qui consiste à utiliser une combinaison de techniques appliquées dans un ordre de hiérarchie de manière à minimiser autant que possible l'utilisation de produits phytosanitaires chimiques.

Les objectifs généraux en matière de lutte intégrée fixés par la Commission seront traduits par les Etats membres. Chacun d'entre eux devra établir des règles « spécifiques à une culture », ou d'adopter des règles spécifiques à une culture établies ailleurs, afin de mettre en œuvre la lutte intégrée contre les organismes nuisibles pour une combinaison de cultures couvrant une superficie qui représente « au moins 90 % de sa surface agricole utile ».

Selon le projet, la Commission européenne souhaiterait une législation qui donne aux États membres une certaine marge de manœuvre pour s'écarter de l'objectif européen. Mais ces objectifs déviants devraient être fixés dans la législation nationale. Des dérogations sont possibles, par exemple, en cas de pression accrue des maladies ou d'apparition de nouveaux parasites et maladies.

Les États membres de l'UE pourraient dans une certaine mesure cadrer la portée géographique de ces règles, en tenant compte des conditions agronomiques appropriées, telles que le type de sol, les cultures et les conditions climatiques dominantes.

Dans les parcs des villes et autres jardins ou parcs publics en revanche, les propositions du projet prévoient une interdiction totale de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

Des registres électroniques

Le projet obtenu par Euractiv insiste également sur la nécessité pour les utilisateurs professionnels de tenir un registre électronique, appelé « registre de la lutte intégrée contre les organismes nuisibles », dans lequel ils devraient enregistrer les produits qu'ils utilisent et pour quelle raison. L'avis des conseillers indépendants doit y figurer. La Commission européenne veut s'assurer que les agriculteurs ne s'en remettent pas à des conseillers qui ont un intérêt dans la vente des produits appliqués.

Ce registre devrait également être utilisé pour surveiller la mise en place et l'utilisation des services de conseil indépendants.

Conjugué à une formation supplémentaire pour les distributeurs, conseillers et utilisateurs professionnels de produits phytopharmaceutiques, ce registre devrait permettre de s'assurer que ceux-ci soient informés des risques éventuels pour la santé humaine et l'environnement et aussi, des dernières mesures prises pour réduire ces risques autant que possible.

Chaque année, les États membres devront communiquer à la Commission européenne les informations recueillies dans le cadre de ce processus de surveillance. Des informations qui seront contrôlées ensuite par des audits de la Commission européenne. ■

Source : Euractiv

Pacte vert européen

La politique alimentaire européenne «De la ferme à la table» vise les principaux objectifs suivants d'ici 2030:

- la réduction de 20% de l'utilisation d'engrais minéraux;
- la réduction de 50% de l'utilisation de pesticides;
- la réduction de 50 % de l'excédent de la balance azotée;
- l'obtention d'un minimum de 25% des terres consacrées à l'agriculture biologique.

Accord UE-Australie : le contingent de sucre libre de droits est rétabli

En janvier 2022, suite du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, l'UE a apporté une série de modifications au système de gestion de certains contingents tarifaires et aux quantités pouvant être importées au titre de ces contingents.

Concernant le sucre, le volume du contingent d'importation de sucre CXL de l'UE en provenance de l'Australie, qui avait été réduit du montant destiné au Royaume-Uni suite au Brexit, a été rétabli suite à l'accord de l'UE avec l'Australie : le montant du contingent de 4.961 tonnes a été remplacé par 9. 925 tonnes libres de droits de douane. ■

L'Inde a fait appel à l'OMC

L'Inde a notifié à l'Organe de règlement des différends de l'OMC sa décision de faire appel contre les rapports du groupe spécial sur les plaintes portées par le Brésil, l'Australie et le Guatemala contre les subventions accordées à la production sucrière indienne. Ces rapports réclamaient la fin de toutes les subventions accordées au secteur sucrier indien ; des subventions contraires aux règles de l'OMC. Malheureusement, compte tenu de l'absence d'accord entre les membres de l'OMC concernant le pourvoi des postes vacants de l'Organe d'appel, aucune division de l'Organe d'appel n'est disponible à l'heure actuelle pour traiter l'appel. Cela a pour effet d'empêcher toute exécution des résultats des rapports des groupes spéciaux de l'OMC. Et par conséquent, la poursuite des subventions accordées au secteur sucrier indien. ■

La synthèse de nos rencontres avec les betteraviers RT

Comme vous avez pu le lire dans nos éditions précédentes, la Fédé-RT a organisé 23 réunions auxquelles tous les planteurs de betteraves wallons livrant à la RT ont été conviés. Ce sont environ 400 planteurs qui ont fait le déplacement (ou se sont connectés en vidéoconférence pour la dernière). L'ordre du jour était décliné en 4 parties : la clôture de la campagne 2021, le renouvellement des mandats pour l'assemblée générale de la Fédé-RT avec une synthèse du fonctionnement des organisations betteravières, le rappel des changements pour les contrats 2022 et un long volet sur l'explication de l'évolution et la conversion de la participation betteravière. Bilan et conclusion de ces réunions dans cet article.

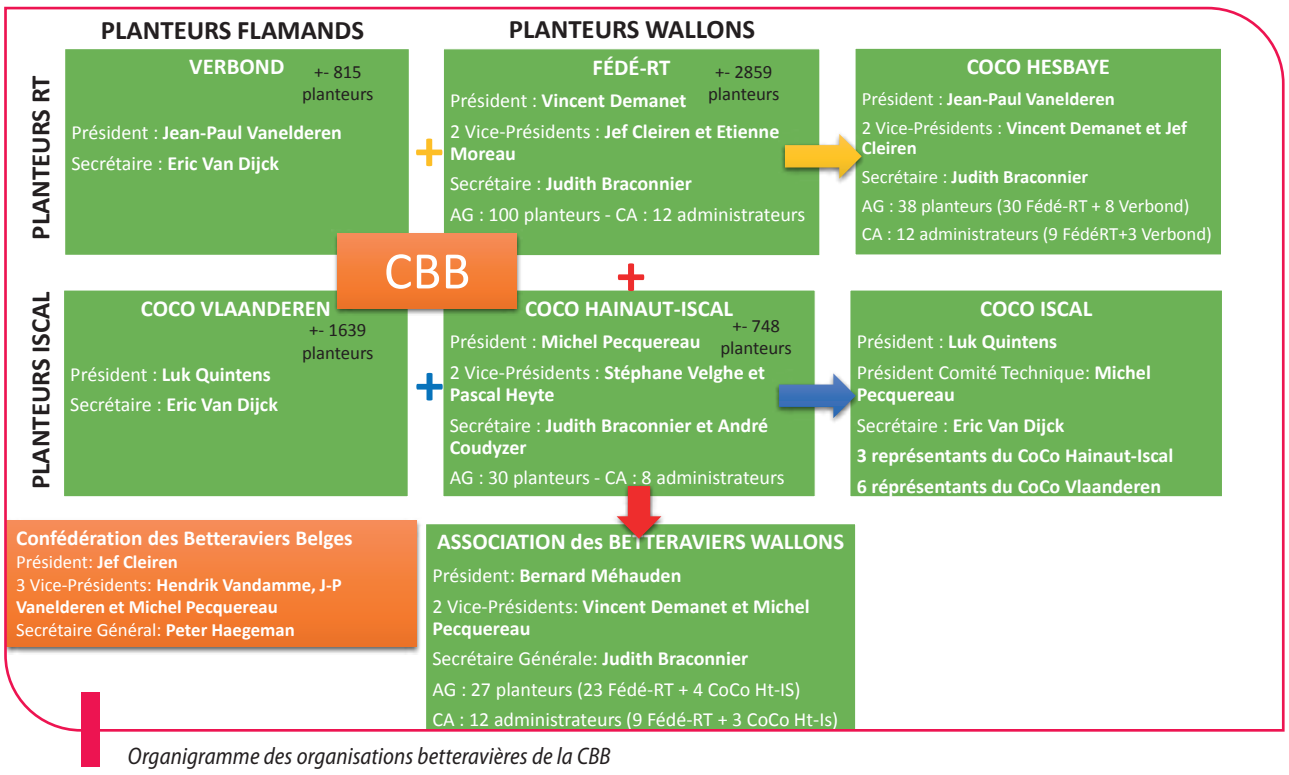

Organigramme des organisations betteravières de la CBB

Concernant la campagne, vous avez déjà pu lire le bilan complet de celle-ci dans l'édition précédente du Betteravier. Ce qui est à retenir est que malheureusement le rendement 2021 de 85,37 t/ha à 17°Z est l'un des moins bons des dernières années et que les usines ont rencontré plusieurs soucis techniques. Nous ajoutons qu'à l'heure d'aujourd'hui, les planteurs sont en attente du prix pour 2021 et qu'à cause des prix actuels du price reporting européen et des rendements de cette année, le complément de prix sera, cette année encore, indispensable pour garantir une rentabilité de la culture. Les planteurs sont donc encore et toujours dans l'expectative. Ils déplorent également les retards accumulés cette campagne et espèrent, comme promis par la RT, que les investissements nécessaires seront faits !

Pour ce qui est des missions et du fonctionnement des organisations betteravières, nombreux d'entre vous ont apprécié redécouvrir l'organigramme de celles-ci. Nous en profitons donc pour le remettre ci-contre. Il n'est pas toujours simple de s'y retrouver dans toutes les organisations betteravières. L'origine de cette complexité est multiple : le fait que l'agriculture soit une compétence régionale ; que certaines compétences comme la législation phytosanitaire reste fédérale ; le besoin de suivre les législations/décisions européennes ainsi que l'existence de deux groupes sucriers en Belgique et qu'évidemment des planteurs de chacune des régions y livrent des betteraves.

Nous en avons aussi profité pour renouveler les mandats des délégués de l'assemblée générale de la Fédé-RT et grâce aux réunions, nous avons pu recruter de nouveaux membres. Par contre, même si beaucoup de postes ont trouvé candidat, il reste encore des secteurs où il nous manque des délégués. Nous ferons le point sur cela dans le prochain Betteravier.

Ensuite, les messages que nous avons voulu faire passer est que nous savons que la situation aujourd'hui est très difficile dans le secteur et que nous mettons tous les moyens nécessaires pour obtenir de meilleures conditions pour les contrats. Chaque année, nous avons des améliorations mais elles sont néanmoins toujours insuffisantes car la moitié des betteraviers ont perdu de l'argent avec la culture de betteraves ces 4 dernières années. Certes, nous sommes dans un rapport de force quand nous devons négocier les prix mais l'Europe et nos décideurs politiques ont aussi un rôle à jouer pour mettre en place des moyens pour redonner du pouvoir de négociations aux producteurs. Malheureusement avec l'arrêt des quotas, l'Europe a supprimé notre filet de sécurité mais les transformateurs de sucre ont aussi perdu de l'argent. Ce sont plusieurs milliards d'euros qui sont partis de la filière Betterave/sucre vers les acheteurs de sucre ! C'est en aval de la filière que les choses doivent changer, l'Europe et nos décideurs politiques doivent bouger les lignes ; à nous évidemment de faire entendre nos voix !

Du côté des réactions dans la salle, beaucoup de planteurs sont revenus sur leur perte de rentabilité des dernières années et leurs inquiétudes pour l'avenir. Malgré cela, bon nombre d'entre eux restent attachés à la culture de betteraves et d'autres ont aussi moins d'alternatives et la culture de betteraves reste importante dans les rotations. D'autre part, les planteurs ne pourront pas continuer de produire à perte comme cela a été le cas et tous sont convaincus que la RT et SZ devront montrer un signal fort lors de la détermination finale du prix de 2021 sans quoi, ils abandonneront la culture !

Par rapport à la conversion de la participation, l'objectif était que chacun puisse faire leurs remarques et poser leurs questions. Nous avons également rappelé où nous en sommes avec la conversion et quelle décision devra être prise au mois de juin. Sur ce sujet, vous pouvez vous référer au Betteravier du mois d'octobre, novembre et décembre 2021 et nous continuerons de vous informer dans nos prochaines d'éditions afin que chaque betteravier ait en main tous les éléments nécessaires pour prendre sa décision au mois de juin. Lors de nos réunions, nous avons constaté que certains planteurs restent indécis et ne savent pas encore quelle décision ils prendront en juin. En attendant, du côté du CA de SOPABE-T, les administrateurs vont faire le bilan de tout ce qui a été demandé, suggéré pour qu'il n'y ait plus aucunes inconnues lors des réunions de décision du mois de juin.

Côté organisation, nous sommes satisfaits d'avoir organisé toutes ces petites réunions et convaincus que c'est un modèle à reproduire une année sur deux ou sur trois : être en petit groupe permet à tout le monde de s'exprimer et d'avoir des débats plus intéressants. Par contre, nous sommes déçus du nombre de participants. Nous avons réussi à réunir entre 15 à 20 % des planteurs en fonction des régions ; c'est peu et cela montre la difficulté et le manque de motivation que rencontre le secteur actuellement.

Judith Braconnier, Secrétaire Fédé-RT

Jef Cleiren, Président de la CBB et Vincent Demanet, Président de la Fédé-RT tiennent à remercier chaleureusement tous les planteurs qui ont fait le déplacement pour la qualité de leurs interventions lors des réunions et des débats. Même s'il y a parfois des divergences de point de vue, tous les échanges se sont déroulés dans le respect. Merci aussi aux différents intervenants, Judith Braconnier, Secrétaire de la Fédé-RT ainsi que Cathy Charmant pour l'organisation.

Robert Torck : un nouveau nom à la tête d'Iscal

Depuis le premier février, Robert Torck a pris la tête d'Iscal Sugar en remplacement de Jérôme Lippens qui assure la direction du groupe Finasucre, maison-mère d'Iscal Sugar.

Robert Torck aura pour mission de diriger Iscal dans les années à venir et d'aider l'entreprise à faire face aux nombreux défis actuels du secteur betterave-sucre. Avec plus de 20 ans dans le secteur agro-industriel, Robert Torck souhaite faire évoluer Iscal pour le conduire à développer son potentiel et être le meilleur partenaire possible pour les fournisseurs de betteraves ainsi que les clients acheteurs de sucre.

Une riche expérience dans l'agroalimentaire

Robert Torck est originaire de Deinze où sa famille possédait les usines Torck. Il a débuté sa carrière en 1982 comme chef de produit chez Unilever, en particulier le Lipton Ice Tea. En 1993, il a occupé le poste de CEO d'Essity en Belgique et en France puis, à la fin des années nonante, il est devenu COO de BPost lors de la privatisation de la poste nationale belge

En 2003, Robert Torck est entré chez Lorenz Bahlzen Snack-World, l'un des principaux producteurs européens de snacks, en tant que président des divisions françaises. Il est ensuite passé à l'échelle internationale en devenant Managing Director de l'ensemble du groupe Bahlzen à Francfort jusqu'en 2020. Le secteur de l'agroalimentaire n'a donc aucun secret pour lui.

Une vision à long terme

Robert Torck s'est fixé trois objectifs pour Iscal. En premier lieu, l'optimisation de l'outil de production. En collaboration avec l'équipe de production, l'objectif est d'élaborer un plan d'investissements pour les cinq années à venir. Le deuxième objectif concerne l'optimisation des relations avec les partenaires avec d'un côté de la chaîne de production les agriculteurs fournisseurs de betteraves et de l'autre les clients industriels acheteurs de sucre. Et enfin, il y a, en interne, le travail de développement du personnel pour améliorer l'autonomie et les compétences de tous les collaborateurs avec des processus d'apprentissage continu.

Main dans la main avec Finasucre

Iscal fait partie du holding Finasucre dont Jérôme Lippens est le CEO. Ancien CEO de Finasucre et d'Iscal, Jérôme Lippens pourra désormais se concentrer sur le groupe international qu'est Finasucre tout en gardant une relation de travail étroite avec Robert Torck dans un rôle de conseil.

Source : www.iscal.be

Robert Torck

Techniques culturales betteravières

PVBC - PROGRAMME VULGARISATION BETTERAVE CHICORÉE, DANS LE CADRE DES CENTRES PILOTES

Rubrique rédigée sous la responsabilité de l'IRBAB, avec le soutien du Service public de Wallonie.

FAR-mémo 2022

Sanne Torfs (KBIVB vzw - IRBAB asbl)

L'année 2021 a été caractérisée par un printemps froid et humide. Par conséquent, de nombreux betteraviers n'ont rencontré que peu ou pas de problèmes avec leur désherbage chimique en raison de la bonne absorption des produits racinaires par le sol. Cependant, dans certaines conditions, cette bonne absorption a provoqué une phytotoxicité qui s'est traduite par des betteraves de petite taille et/ou décolorées. Les agriculteurs qui ont opté pour un désherbage mécanique supplémentaire en 2021 ont été peu gâtés ! Les conditions pour effectuer des passages mécaniques étaient très difficiles mais pas impossibles en 2021.

Désherbage anno 2022

Au niveau européen, de nombreuses substances actives doivent être réexaminées en 2022. Cela provoque la nervosité nécessaire chez les fabricants et l'IRBAB. De nombreuses substances font l'objet d'une procédure de "stop the clock", qui se traduit par une prolongation temporaire. Cette saison de désherbage, ces substances actives sont encore approuvées mais il y a une incertitude pour l'année prochaine. Dans la plupart des cas, un produit ne disparaît pas du jour au lendemain et peut encore être utilisé pendant un certain temps. Les années précédentes, les agréations pour les substances actives desmediphame, chloridazone et le produit Avadex 480 ont été retirées. La période d'utilisation de ces substances a expiré et elles ne pourront donc plus être utilisées en 2022. Si vous souhaitez être informé des autorisations d'urgence ou du retrait de substances actives ou de produits, vous pouvez vous abonner à la newsletter phytoweb. Vous pouvez toujours trouver la liste actualisée des produits phytosanitaires autorisés sur phytoweb (www.fytoweb.be) ou sur notre site web.

Avec la pression croissante sur les herbicides, il est toujours important de garder à l'esprit si le désherbage est nécessaire et avec quels produits les adventices peuvent être contrôlées. Il est donc important de bien connaître sa parcelle pour déterminer si, par exemple, une préémergence est nécessaire. S'il n'y a pas de forte pression d'adventices ou si aucune adventice problématique n'est prévue, une préémergence n'est pas nécessaire. Les herbicides pulvérisés après la levée doivent également être adaptés à la flore adventice dominante (voir plus loin). Comme plusieurs adventices telles que le chénopode peuvent être traitées jusqu'au stade 2 feuilles, il est important d'inspecter régulièrement le champ et de traiter à temps. Les herbicides à action racinaire et les produits de contact sont combinés pour contrôler les adventices après leur émergence. Pour assurer une bonne absorption des herbicides racinaires, ils doivent être appliqués dans des conditions de sol humide. Il est bien sûr déconseillé de traiter pendant qu'il pleut ou immédiatement après le traitement. En conditions sèches, l'huile végétale peut être augmentée de 0,5L/ha à 1L/ha pour améliorer l'absorption foliaire.

En conditions humides tel 2021, la prudence est recommandée.

Lorsque les plants de betteraves peuvent germer et se développer rapidement, le risque de phytotoxicité causée par les herbicides du sol est plus faible. Dans des conditions humides et poussantes, la probabilité de phytotoxicité causée par certains produits est plus élevée. Par exemple, les substances actives clomazone, lenacil ou une combinaison des deux peuvent provoquer une coloration blanche ou jaune s'il y a de fortes précipitations après le traitement. L'effet peut être plus fort sur les sols sableux ou pauvres en humus. En général, la coloration blanche causée par la substance active clomazone (par exemple Centium 360 CS) disparaîtra plus tard.

Le désherbage combiné

Les deux dernières années, L'IRBAB a réalisé des essais dans le cadre du projet "désherbage 2.0". Dans ces essais, la bineuse, la herse étrille et la désherbineuse ont été utilisés à différents moments pour déterminer le meilleur moment pour les passages mécaniques. En 2020, le désherbage chimique a été difficile, mais le temps sec a offert de nombreuses opportunités pour contrôler les adventices mécaniquement. Par conséquent, les résultats en 2020 ont été très bons (Betteravier avril 2021).

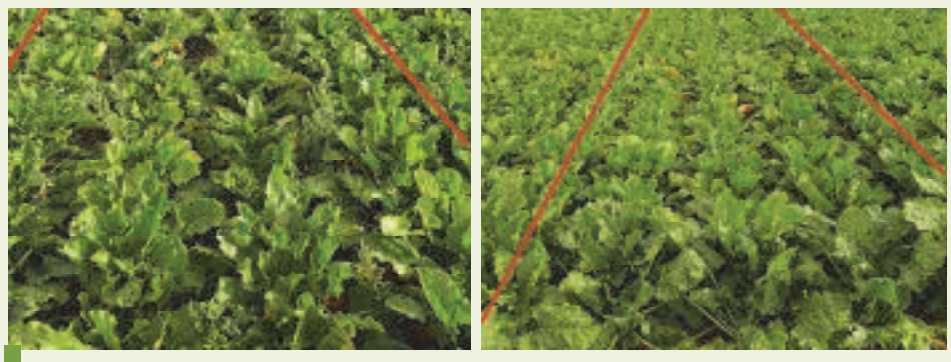

***Figure 1** : Résultats 2020: A gauche : référence chimique (efficacité 80%), à droite le désherbage combiné (efficacité 97%).*

Mais même en 2021 il a été possible de réaliser avec succès un désherbage combiné. Dans les essais, Il y a eu 2 traitements chimiques dans tous les objets, puis on a utilisé la herse étrille, la bineuse, désherbineuse ou des traitements chimiques pour lutter contre les adventices (Figure 2). En général, peu des adventices ont échappé dans l'essai avec une efficacité de 99,6 % dans la référence chimique. L'objet dans lequel les 2 derniers FAR chimiques ont été remplacés par un passage de bineuse a donné une efficacité plus faible. Par conséquent, le traitement de rémanence semble toujours important pour traiter les adventices à germination tardive avant la fermeture des lignes. L'objet où la herse étrille a été utilisé a également obtenu un score plus faible. Comme l'année 2021 était très humide et que la herse étrille devait être utilisé plus que la bineuse, les adventices ont pu échapper, ce qui a entraîné une moindre efficacité (98,1 %). L'objet 4, où 2 traitements FAR ont été remplacés par 1 passage de herse étrille et 2 passages de bineuse, a donné une efficacité de 99,6 %. Il s'agit de la même efficacité que la référence chimique. Le traitement localisé sur le rang a également atteint une bonne efficacité (99.6%).

	3 mai	12 mai	21 mai	28 mai		7 juin	7 juin	14 juin	15 juin	efficacité
	Chimique	Chimique	Herse étrille: HE	Chimique	Bineuse: B moulinets:M herse étrille : HE	Chimique	Bineuse: B Herse étrille: HE	Bineuse: B moulinets:M	Chimique	%
Ref chimique	FAR 1	FAR 2		FAR 3		FAR 4			FAR 5	99,6
3e far —> B	FAR 1	FAR 2			B + M 2/06	FAR 4			FAR 5	99,5
2 derniers chimique —> B	FAR 1	FAR 2		FAR 3	B + M 2/06			B + M		98,7
3x chimique + HE+B	FAR 1	FAR 2	HE		B + M 2/06			B + M	FAR 5	99,6
3x chimique + HE	FAR 1	FAR 2	HE		HE 31/05		HE		FAR 5	98,1
Désherbineuse 1 jet	FAR 1	FAR 2		FAR 3		FAR 4	B	B + M	FAR 5	99,6

***Figure 2** : Protocole et efficacité du désherbage mécanique. En bleu les traitements chimiques, en vert les passages mécaniques et en orange les passages avec la désherbineuse*

Dans notre essai également, de claires différences ont pu être constatées entre les outils. Les adventices plus grandes ont pu être éliminées avec la bineuse plutôt qu'avec la herse étrille (Figure 3). En fonction de l'année, on peut observer une différence entre le nombre d'adventices restantes dans le rang ou entre les rangs avec plus d'adventices dans les rangs quand la bineuse était utilisée.

***Figure 3** : à gauche: taille maximale des adventices retirés avec la herse étrille . A droite : adventice retirée avec la bineuse entre les rangs.*

La désherbineuse a été testée en 2020 et 2021 en combinaison avec Conviso One. Pour les deux années, le désherbage avec la combinaison du traitement localisé sur le rang et le binage entre rangs au même moment ont été moins efficaces. Lors de l'achat d'un outil permettant le traitement sur le rang et la possibilité de binage entre rangs, l'utilisation séparée reste recommandée. Le traitement localisé est préférentiellement réalisé lorsque l'humidité relative est élevée et le sol humide, le binage se fera préférentiellement lorsque le sol est suffisamment ressuyé.

Coût du désherbage combiné

Lorsque 1 traitement FAR est remplacé par un passage mécanique, le prix total par rapport à un traitement chimique effectué soi-même sera bien sûr plus élevé. Dans le protocole tel que réalisé ci-dessus, le prix d'une référence chimique réalisée par l'agriculteur lui-même serait d'environ 339€. Ce prix comprend entre autre l'achat, l'amortissement, la surface annuelle traitée, entretien, coût de la propre main d'œuvre et les herbicides. Le prix de l'objet 4 dans lequel 2 traitements chimiques ont été remplacés par 1 passage de herse étrille et 2 passages de bineuse s'élèverait à environ 587€ lorsque le matériel est acheté, assuré... Si un entrepreneur agricole devait effectuer tous les traitements, cela reviendrait à environ 406 €. Un entre-

preneur peut amortir les machines sur une surface beaucoup plus grande, ce qui réduit le coût. Un passage avec une herse étrille est en général nettement plus faible qu'un passage avec une bineuse ou désherbineuse. L'objet où nous avons utilisé la désherbineuse sur le rang aurait un coût de environ 494€ prà 347€ pour l'objet où nous avons utilisé uniquement la herse étrille

Calcul dans le cadre du projet "désherbage 2.0". Il s'agit d'un projet de démonstration d'agriculture durable du Departement Landbouw en Visserij. Plus d'informations : www.vlaanderen.be/pdpo

Outils utilisés dans le désherbage combiné

Le désherbage combiné peut, dans certaines circonstances, être un bon remplacement ou complément au schéma de désherbage chimique. Toutefois, certaines conditions doivent être remplies pour pouvoir effectuer un passage mécanique. Par exemple, l'efficacité des passages mécaniques sera augmentée si le sol est suffisamment sec avant le début des passages et si aucune pluie n'est prévue pendant quelques jours après les passages. Cette période de sécheresse est nécessaire pour que les adventices s'assèchent. S'il pleut, ils peuvent se fixer à nouveau au sol et se développer. En outre, la structure du sol joue également un rôle important. Pour garantir le succès du désherbage mécanique, il est essentiel d'avoir une couche supérieure fine sans grosses mottes ou pierres. Les grosses mottes de terre peuvent être emportées par la machine et ainsi arracher ou endommager les plantes. Ces conditions s'appliquent à toutes les machines de désherbage mécanique, mais chaque machine possède également ses propres caractéristiques.

Outils de désherbage combiné	Caractéristiques générales	+	−
Herse étrille 	• Préémergence: herse étrille possible • Postémergence: herse étrille moderne : stade ±(2) 4-10 feuilles de la betterave	• Peut être utilisé dans diverses cultures • Travail en plein • Grande largeur de travail possible (jusqu'à 29m) • Herse étrille moderne: Réglage individuel des dents en fonction de la position de la culture et des adventices	• Petits adventices (stade du fil blanc/cotylédon) • Répétez régulièrement • Perte de plantes • Aucun effet sur le sol durci après des orages
Bineuse 	• Peut se faire sur GPS à n'importe quel stade de la betterave • ± 3 cm de chaque côté du rang de betterave (= dans la ligne n'est pas biné) • Les moulinets peuvent sarcler/biner dans la ligne • Combinaison possible avec traitement sur le rang	• Contrôle précis par caméra dès le stade 4 feuilles de la betterave • Entre les rangs, actif sur les adventices jusqu'à 4 feuilles.. • Avec moulinets, petites adventices dans le rang (jusque 2-feuilles)	• Utilisation limitée dans d'autres cultures • largeur de travail limitée (jusqu'à 6m) • Des moulinets pouvent être utilisés à partir du stade 4 feuilles de la betterave
Désherbineuse - traitement sur le rang 	• Pulvérisation sur le rang. La bineuse travaille entre les rangs. • Alternative aux moulinets	• Réduction du désherbage chimique (% fonction de la zone traitée)	• Binage entre les lignes en conditions sèches et pulvérisation dans les lignes en conditions humides
Moulinets 	• Les moulinets peuvent désherber dans le rang	• Moulinets : petites adventices dans le rang (max 2 feuilles)	• Moulinets utilisables à partir du stade 4-feuilles des betteraves
houe rotative et roto-étrille 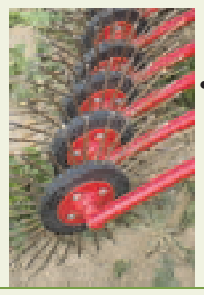	• Arrachent et catapultent les adventices violemment hors du sol • Outils moins conçus pour la culture betteravière.	• Travail en plein • Utilisable de 4 à 10 feuilles des betteraves	• Agissent de manière agressive sur la betterave • Perte de plantes • Adventices en germination

PRÉÉMERGENCE : ne doit pas nécessairement être un standard !

Celle-ci peut :
- fortement limiter l'émergence des adventices dicotylées ou "sensibiliser" les adventices pour les traitements en POST
- être utile si la POST doit commencer plus tard du fait de conditions humides.

Celle-ci peut être bypassée :
- lorsque la première POST est effectuée à temps
- pour un semis très tardif
- pour les champs ayant peu d'adventices ou peu d'adventices difficiles à contrôler
- dans des conditions très sèches = action limitée de ces herbicides racinaires.

Celle-ci est recommandée (max. 2 à 3 jours après semis) :
- en présence d'adventices difficiles à contrôler, selon les espèces présentes (voir ci-dessous) et leur importance.

Flore dominante prévue	Produit	Dose/ha en sol normal
Mercuriale (+ Gaillet, Petite & Grande ciguë) Si présence de matricaire	'CENTIUM'(*2)	50-75 ml/ha
	(+'GOLTIX')	(+1,5 à 2 l ou kg/ha)
Matricaire (présence importante)	ou 'GOLTIX' (*3)	2 kg ou l/ha (*1)
Gaillet, Petite & Grande ciguë	KEZURO' (*4)	3 l/ha

REMARQUES : Application de **'DUAL' ou 'FRONTIER' ELITE' en PRE = INTERDITE** (produits agréés à partir du stade 4 feuilles de la betterave) peut conduire à une perte de plantes en conditions humides.

(*1) Sols lourds : multiplier la dose par un facteur 1,5.

(*2) 'Centium' : déconseillé en PRE sur sols légers ou pauvres en humus, si pluies importantes. max. 200 ml Centium en PRE et POST ensemble.

(*3) Pour tous les produits '**Goltix**' à 700 g/l, la dose **max. totale est de 5 L/ha/an.**

(*4) la dose maximale 'Kezuro' (571 g/l metamitron + 71 g/l quinmerac) est 3,5l/ha.

REPOUSSE DE POMME DE TERRE

Traitement préventif :
- limiter les pertes au champ lors de la récolte des pommes de terre
- labourer après l'hiver pour que le gel détruise les tubercules présents à la surface.

Traitement curatif :
- traitement localisé au glyphosate (si peu de repousses)
- application avec machine à mèches de glyphosate (si nombreuses repousses)
- **avec herbicides sélectifs = coûteux et incomplet = uniquement défanage**
- toules les var. de pomme de terre n'ont pas la même sensibilité vis-à-vis des herbicides sélectifs :
  - * sensibilité satisfaisante : Bintje
  - * sensibilité modérée : Felsina,Ramos
  - * sensibilité faible : Agria, Innovator, Challenger, Asterix, Charlotte, Saturna, Victoria.

Schéma des recommandations pour la lutte contre les repousses de pomme de terre en betterave

Stade betterave	Bouillie de traitement (doses en l/ha)
(cotyl. à 2 feuilles)(*1)	'Betanal' **1**l + 'Tramat' **0,2** l + 'Goltix' **0,5** l (*2)
4-6 feuilles	'Betanal' **1,5** l + 'Tramat' **0,3** l + 'Frontier' **0,4** -0,5 l *ou* 'Dual' 0,3-0,5 l (*2)
6 feuilles et plus	'Betanal' **3** l + 'Tramat' **0,4** l + 'Frontier' **0,5** l *ou* 'Dual' 0,5-0,65 l (*2)+ **0,5** l/ha 'Matrigon 100 g/l' en conditions poussantes avec une humidité relative élevée

(*1) Traiter les repousses de pomme de terre quand elles ont 8 à 15 cm de haut, soit généralement à partir du stade 4 feuilles de la betterave. Si les repousses se développent plus tôt, augmenter la dose de 'Betanal'.
(*2) Toujours ajouter 0,5-1 l/ha d'huile.

VOLUME DE PULVÉRISATION

bonne efficacité entre 100 et 300 l/ha
300 à 400 l/ha recommandé par temps sec et/ou sur des adventices endurcies

UTILISATION de HUILE minérale ou végétale

Utile pour améliorer l'efficacité d'un mélange FAR (indispensable avec certains graminicides, voir tableau p. 4)

Dose : **0,5-1** l/ha fonction du climat
A éviter par temps chaud (à partir de 22°C à l'ombre)

Les huiles de colza esterfiée (type de formulation: EC) peuvent être utilisée de façon fractionnée en mélange FAR à 0,3-1,0 l/ha, avec un max. de 2 l/ha si mélangé avec un seul herbicide, max. 4 applications par culture (p.e. Mero, Actirob B, Natol, Vegetop, Tipo, Gaon, Zarado).
Les huiles de colza esterfiée formulation type EW: 1l dans max 150l/ha, 4 applications par culture. Ceci est par exemple le cas pour: Gaon et Zarado.

REPOUSSES DE CHICORÉE et CHARDONS

'Matrigon 100 g/l ' (1,2 à 1,5 l + huile) sur des plantes plus développées
(pas en mélange avec FAR)

SYSTÈME FAR en POSTÉMERGENCE - LUTTE CONTRE LES DICOTYLÉES

doses dans ce tableau pour **ADVENTICES** au **STADE COTYLÉDONAIRE** jusqu'au stade 2 FEUILLES

APPLIQUER TOUJOURS LA PLUS FAIBLE DOSE (l/ha) POUR ADVENTICES AU STADE COTYLÉDONAIRE

Adventices dominantes	PRODUITS DE CONTACT Composants "F" et "A"	+ RACINAIRE Composant "R"	
Flore classique: flore non mentionnée ci-dessous	'BETANAL 160' **0,6** (*a) - 1,5 +'TRAMAT 500' **0,15** - 0,4 (*b) + huile 0,5 - 1 (*c)	'GOLTIX' ou 'DUAL' (*d) ou 'FRONTIER' (*d)	**0,5** - 1 kg ou l **0,5** - 0,65 l **0,3** - 0,5 l
Chénopode (*a), arroche, renouée des oiseaux, matricaire, fumeterre, pensée des champs	'BETANAL 160' **0,6** (*a) - 1,5 + TRAMAT 500' **0,15** - 0,4 (*b) + huile 0,5 - 1 (*c)	'GOLTIX'	**0,5** - 1 kg ou l
Séné, ravenelle, matricaire, renouée des oiseaux, amarante, repousse de colza et de phacélie, laiteron, bident tripartite et lampourde	'BETANAL 160' **0,6** (*a) - 1,5 + TRAMAT 500' **0,15** - 0,4 (*b) + huile 0,5 - 1 (*c) '+'Safari' (*1)	'GOLTIX' of 'FRONTIER' (*d)	**0,5** - 1 kg of l **0,3** - 0,5 l
Petite ciguë Grande ciguë	'BETANAL 160' **0,6** (*a) - 1,5 + TRAMAT 500' **0,15** - 0,4 (*b) + huile 0,5 - 1 (*c) '+ 'Safari' (*1)	'GOLTIX' ou 'FRONTIER' (*d) ou 'CENTIUM'-'FRONTIER' (*4)	**0,5** - 1 kg ou l **0,3** - 0,5 l 50 ml + 0,3 - 0,4 l
Morelle noire, panic	BETANAL 160' **0,6** (*a) - 1,5 + TRAMAT 500' **0,15** - 0,4 (*b) + huile 0,5 - 1 (*c)	'DUAL' (*d) ou 'GOLTIX' ou 'FRONTIER' (*d)	**0,5** - 0,65 l **0,5** - 1 kg ou l **0,3** - 0,5 l
Mercuriale, chénopode, petite ciguë, grande ciguë, renouée liseron, renouée des oiseaux, renouée persicaire, morelle noire, séneçon et gaillet	BETANAL 160' **0,6** (*a) - 1,5 + TRAMAT 500' **0,15** - 0,4 (*b) + huile 0,5 - 1 (*c)	'GOLTIX' CENTIUM'(*4)	**0,5** - 1 kg of l 50 ml
Flore mixte : Chénopode, renouée des oiseaux, petite avec mercuriale , arroche, colza ou avec crucifères Amarante	BETANAL 160' **0,6** (*a) - 1,5 + TRAMAT 500' **0,15** - 0,4 (*b) + huile 0,5 - 1 (*c)	'GOLTIX' + 'VENZAR 500 sc' (*3) ou 'FRONTIER' (*d) ou 'CENTIUM'-'FRONTIER' (*4)	**0,5** - 1 kg ou l + max. 150 ml 0,3 - 0,5 l 50 ml + 0,3 - 0,4 l
Petite et grande ciguë, bident tripartite, lampourde et pomme épineus	BETANAL 160' 0,6 (*a) - 1,5 + TRAMAT 500' 0,15 - 0,4 (*b) + huile 0,5 - 1 (*c)	'GOLTIX' Matrigon (2)	**0,5** - 1 kg ou l 0,5l

(*a) En cas de présence importante de chénopode : augmenter au premier traitement la dose 'Bétanal' de 50 %.
(*b) La dose 'TRAMAT 500' ne peut pas dépasser 0,3l/ha au stade cotylédonaire de la betterave
(*c) voir encadré utilisation huile minérale ou végétale
(*d) 'DUAL' ou 'FRONTIER' jamais avant le stade 4 feuilles de toutes les betteraves, en mélange on peut appliquer max. 0,5 l de 'FRONTIER', pour le 'DUAL on peut appliquer max. 0,65 l en mélange avec d'autres herbicides.

(*1) SAFARI' ne pas appliquer du 'Safari' avant 70% de levée de la betterave, max. 15 g à ce moment. Après 15-20g/ha
- Petite & grande ciguë : 30 g/ha
- Mercuriale : meilleure efficacité avec 10 g/ha pour mercuriale au stade 2 feuilles, si la dose 'Betanal' est trop faible ou si le 'Goltix' est utilisé comme seul racinaire (sans p.ex.: 'Frontier').

(*2) Matrigon: Dès le stade 1-feuille de l'adventice et le stade 2-feuilles de la betterave et si conditions poussantes.

(*3) Addition de 'VENZAR 500 sc' : peut être appliqué dès le stade 2 feuilles de la betterave à maximum 150 ml (légalement: à fractionner à intervalle de 7-14 jours, au total max. 1l/ha, max. 500 g lenacile/ha/3 années), déconseillé en conditions froides et humides ou sur sols légers.

(*4) 'CENTIUM' peut être appliqué à partir du stade 4-6 feuilles de la betterave en mélange avec 'Betanal' et 'Tramat' (de préférence formulations SC/SE). Mélanger avec 'Goltix à faible dose (0,3 - 0,5 L/ha) est possible et nécessaire si également présence d'arroche sur la parcelle. Ne pas mélanger le 'CENTIUM' avec 'Venzar' ou graminicides. Par mesure de précaution il est mieux de ne pas appliquer du 'Venzar' dans les traitements où du 'CENTIUM' serait appliqué dans les traitements suivants. En situation avec présence d'arroche et mercuriale où on voudrait appliquer le 'Venzar' et le 'CENTIUM' dans les traitements FAR, positionner alors le 'Venzar' au PO2 et appliquer le 'CENTIUM' au PO4/PO5. Il faut respecter un délai d'au moins 5 jours entre une application FAR avec 'CENTIUM' et l'application d'un graminicide. La dose de 100 ml/ha de 'CENTIUM', appliqué sans 'Betanal' ou 'Tramat') ou (50 ml 'CENTIUM' + 0,3 - 0,4l 'FRONTIER ELITE') peut être appliquée pour assurer la rémanence. Pour assurer une bonne rémanence du 'CENTIUM', une quantité cumulative d'au total 120 à 150 ml de 'CENTIUM' devrait être appliquée. L'application du 'CENTIUM' provoque des blanchissements temporaires mais si les conditions d'utilisation sont respectées ces blanchissements n'ont pas de répercussion sur le rendement.

DOSE FAR (à adapter au stade des adventices)

Composant FAR	Produit et teneur	STADE DES ADVENTICES (*1)			
(selon les agréations en mars 2022)		Adventices au stade COTYLEDONS	Adventices au stade 2-FEUILLES	Adventices au stade 4-6 FEUILLES	Dose max.
F	'BETANAL' 160 **SC/SE**	0,6 - 0,8 l (*2)	1 (-1,5) l	2 - 3 l	6 l (*4)
	ou 'BETANAL' 320 **SC**	0,3 - 0,4 l (*2)	0,5 (- 0,75) l	1 – 1,5 l	3 l (*4)
A	'TRAMAT' 500 SC	0,15 - 0,25 l (*2)	0,3 (-0,4) l	0,6 - 0,8 l	2 l (*5)
R	'GOLTIX' 70WG/700SC	0,5 l ou kg	0,5-0,75 l ou kg	1 l ou kg	5 l ou kg (*6)
	'GOLTIX QUEEN'	0,75-1,0 l	1-1,5 l	1,5-2 l	6 l (*6)
	'KEZURO'	0,75-1,0 l	1-1,25 l	1-1,5 l	3,5 l (*6)
	'CENTIUM'			0,04 - 0,05	0,2 (*3)
	ou 'DUAL'	Pas avant le stade 4 feuilles		0,5 - 0,65 l	1,3 l
	ou 'FRONTIER'	des betteraves		0,35 - 0,5 l	1,0 l

(*1) Le stade de la betterave importe peu pour un FAR (B/T/G), à condition de ne pas dépasser la dose de 0,3 l/ha 'Tramat 500' au stade cotylédonaire. Il convient d'augmenter les doses uniquement si les conditions climatiques n'ont pas permis d'effectuer la PO1 dès la levée des premières adventices et/ou de respecter un intervalle de 6 à 8 jours maximum entre PO1 & PO2.

(*2) Dose la plus élevée en cas de forte présence de chénopode, arroche, mercuriale, renouée des oiseaux ou gaillet.

(*3) Dose de clomazon limitée à 72g/culture

(*4) Dose de phenmédiphame limitée à 960 g/ha s.a. par an.

(*5) Dose d'éthofumésate limitée à 1.000 g/ha s.a. par 3 années.

(*6) Dose de métamitron limitée à 3.500 g/ha s.a./an.

LUTTE ANTI-GRAMINÉES

Remarques :

- Pour lutter contre le vulpin, il est déconseillé de fractionner dans le système FAR, appliquer toujours la dose pleine, en cas de résistance les dim's sont plus éfficaces que les fop's.
- Le fractionnement est déconseillé sur des sols lourds ou lorsqu'une résistance est attendue.
- Tous les produits ne peuvent pas être appliqués à dose pleine dans le mélange FAR, tous les produits ne nécessitent pas d'ajout d'huile (voir tableau), toutes les doses sont exprimées en l/ha.
- Pour le chiendent traiter au stade 20 à 30 cm, ne pas appliquer dans FAR, si 2 applications, réaliser le 2ème traitement sur chiendent ayant récupéré du traitement précédent pour garantir une bonne efficacité du produit
- Le 'CENTIUM' ne peut jamais être mélangé avec des graminicides, en règle générale respecter un intervalle de 5 jours entre un traitement graminicide et l'application du 'Centium'.

Produit Matière active	SELECT Prim (a) clethodime		FOCUS Plus (b) cycloxydime	AGIL (c) propaquizafop		ELOGE (d) haloxyfop-P-methyl	FUSILADE Max (e) fluazifop-P-butyl		TARGA Prestige et Targa Megamax (f) quizalofop-P-ethyl		PANTERA quizalofop-P-tefuryl
GRAMINÉE	dose réduite	dose pleine	dose pleine	dose réduite	dose pleine	dose pleine	dose réduite	dose pleine	dose réduite	dose pleine	dose pleine
Vulpin		1	2	-	0,75-1	0,5	2 x 0,5	1	-	1-1,5	1,5
Panic	2 x 0,5	1	2	-	0,75-1	0,5	2 x 0,5	1	-	1-1,5	1,5
Folle avoine	2 x 0,5	1	2	2x 0,4	1-1,2	0,5	-	1,5	-	1,25-1,5	1,5
Céréales (repousses)	2 x 0,5	1	2	-	0,75-1	0,5	-	1,5	-	1,25-1,5	2,25
Ray-grass	2 x 0,5	1	-	-	1-1,2	-	-	1,5	-	-	1,5
Jouet du vent	2 x 0,5	1		-	0,75-1	0,5	-	1,5	-	1-1,5	1,5
Pâturin annuel	2 x 0,5	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chiendent	-	2,5 of 2 x 1,25	4	-	1,5 of 2 x 0,75	-	2 x 1,5	3	2 x 1,5	3	2,25
Huile nécessaire (*1)	NON (*1)		NON (*1)	OUI		NON (*1)	NON (*1)		OUI		NON

(a)- dose 2 x 0,5 l à partir du stade 1-2 feuilles pour panic, ray-grass, repousses de céréales, folle avoine, dose 1 x 1 l pour stade 2-4 feuilles de ces graminées / - ajouter max. 0,5 l au mélange FAR
(b)- jusqu'à 2 l/ha dans le mélange FAR
(c)- à partir de 0,75l/ha, ne pas appliquer avec le mélange FAR / - avant tallage 0,75l, après tallage 1,0 l /-2 x 0,4 l possible si stade 1 à 2 feuilles de la folle avoine
(d)- max. 1 application par 36 mois.
(e)- à partir de 1 l ne pas appliquer avec mélange FAR / max. 3l/ha/an/- max. 2 applications par an
(f)- ajouter max. 1l/ha au mélange FAR
(1*)- un additif (huile uniquement) peut être nécessaire si le graminicide est appliqué dans le mélange FAR

LE DESHERBAGE mécanique : Un complément au système FAR

BINAGE : permet d'éliminer les adventices présentes, d'aérer et de réchauffer le sol.

- Ø A réaliser sur un sol suffisamment ressuyé, avant l'application d'un produit racinaire.
- Ø Veiller à ne pas arracher ni déchausser les jeunes betteraves.
- Ø Peut être combiné avec une pulvérisation localisée sur la ligne.

HERSAGE : peut s'avérer intéressant en cas de levée tardive de petites adventices dans des betteraves développées (au moins 4-6 feuilles). Herse étrille efficace sur adventices en germination (stade fil blanc)

TERMINOLOGIE DES PRODUITS (graminicides non compris) et abréviations

Produits hors brevet et produits génériques : Tous les produits hors brevet et pouvant être remplacés par des produits génériques sont mentionnés entre 'apostrophes' par leur nom le plus connu : 'Betanal' = phenmédiphame (B); 'Dual' = s-métolachlore;Goltix' = métamitron (G); 'Matrigon' = clopyralide; 'Tramat' = éthofumésate (T); 'Venzar'= lénacile; 'Frontier' = diméthénamide-P (Fr); 'Safari' = triflusulfuron-méthyle 50WG; 'Centium'= clomazone; 'Goltix Queen' = métamitron + quinmerac

Post ou PO = postémergence; pré ou PE = préémergence; SC = Suspension concentrée; SE = Suspo-émulsion; EC = Concentré émulsionnable; WG = Granulés à disperser dans l'eau; OD= dispersion huileuse

SUR TERRE PROPRE

Ne pas oublier le TRAITEMENT DE PERSISTANCE D'ACTION

À base de p.ex. 0,8 l 'VENZAR 500 sc' (1 l sur sols lourds), dès le stade 4-6 feuilles des betteraves

Terres à risque de levées tardives de morelle noire ou de graminées estivales (panic-pied-de-coq, sétaire, …) : application séparée de **'DUAL'** (max. 1,3 l/ha) ou de **'FRONTIER '** (max. 1 l/ha). Pas avant le stade 4-feuilles de toutes les betteraves.

Terres à risque de levées tardives de mercuriale et/ou de chénopode:
'CENTIUM' 50 ml + 'FRONTIER' 0,4L/ha pas avant le stade 4-6 feuilles de la betterave.

UN ATOUT PRIMORDIAL POUR MAINTENIR UNE TERRE PROPRE EN ETE :
= ASSURER UNE BONNE COMPETITIVITE DES BETTERAVES (= aussi lié à la variété de betterave)

Mise en garde

Le suivi des recommandations présentées se fait sous la responsabilité de l'utilisateur.

L'IRBAB ne peut être tenu responsable pour les dégâts à la culture pour un manque d'efficacité.

LIRE ATTENTIVEMENT LES ETIQUETTES DES PRODUITS AVANT DE LES UTILISER !

Hausse des cours mondiaux

Les marchés des matières premières ont les yeux rivés sur l'invasion de l'Ukraine. Le sucre n'échappe pas à la règle.

Sur le marché mondial, le cours du sucre blanc qui oscillait autour de 440 €/t depuis 4 mois, a bondi de 30 € la tonne en quelques jours. La moyenne des 4 premiers jours du mois de mars a atteint 470 /t. Le prix du sucre blanc sur le marché à terme (mai 2022) est également en hausse : 468 €/t.

Le prix du sucre brut sur le marché mondial a également fortement augmenté. Les exportations au départ des ports brésiliens ont atteint près d'un million de tonnes au mois de février 2022, un record pour cette période de l'année.

La question est de savoir si ces prix hauts vont se maintenir. Fondamentalement à l'échelle mondiale, l'approvisionnement est moins tendu : la récolte brésilienne commence en avril et l'ISO a revu son estimation du déficit mondial pour la campagne 2020/21 à 1,9 Mt de tonnes de sucre, en baisse de 0,7 Mt par rapport à son estimation de novembre 2021. La révision du déficit mondial à la baisse est principalement due à une révision à la baisse de ses prévisions de consommation à 172,4 millions de tonnes par rapport à sa prévision précédente de 173 millions publiée il y a 3 mois.

Pour la campagne brésilienne qui va commencer, la transformation de la canne pourrait être davantage orientée vers la production d'éthanol. Les négociants s'attendent à ce que la compagnie pétrolière publique brésilienne Petrobras annonce une nouvelle hausse du prix de l'essence, ce qui augmentera la compétitivité de l'éthanol par rapport à l'essence dans les stations-service.

Marché européen

L'impact réel de la guerre en Ukraine sur les prix de vente du sucre UE de février – mars 2022 ne seront communiqués par l'observatoire des prix qu'en mai-juin. Les prix du mois de janvier 2022 n'ont pas encore été transmis. Pour rappel, les prix de vente du sucre en contrat départ usine était de 422 €/t en moyenne pour l'ensemble de l'UE.

L'évolution des prix moyens régionaux pour décembre 2021 est la suivante :

- Europe du Nord et centrale : 412 €/t ;
- Europe occidentale (BE, FR, NL, DE) : 411 €/t;
- Europe méditerranéenne: 512 €/t.

Les prix spots transmis par Platts Kingsman pour la région Europe occidentale (BE,FR, NL, DE) passent de 601 €/t (livré) la première semaine de février à 651 €/t (livré) fin février. Rappelons que ces prix sont difficilement comparables aux prix de vente UE car il s'agit de très petites quantités et qu'ils comprennent les frais de livraisons.

Augmentation des prix du sucre au consommateur : de grandes différences selon les pays

Les prix au consommateur relevés au mois de janvier 2022 pour les principaux produits alimentaires ont tous augmenté par rapport au mois de décembre 2021 et par rapport à l'an dernier. L'augmentation du prix du sucre est la plus modérée.

Chaque mois, la Commission européenne fournit un résumé des données sur les prix des produits agricoles et des denrées alimentaires de consommation les plus représentatifs dans l'UE.

Les augmentations des prix au consommateur relevés au mois de janvier2022 sont très variables selon les denrées alimentaires et selon les pays. En moyenne pour l'UE, les augmentations de prix les plus faibles ont été relevées pour le sucre (+ 1 % par rapport à décembre 2021 et 2,7 % en un an) tandis que le prix des huiles et les graisses ont bondi (+ 3,1 % en un mois et + 14,4 % par rapport à l'an dernier) ! Les prix des légumes, des céréales et des fruits ont également très fortement augmenté en un an avec des hausses respectives de + 6,8 %, + 5,6 % et + 4,9 %.

L'évolution des prix au consommateur pour le sucre varie très fortement selon les pays au sein de l'UE. Par rapport à l'augmentation du prix du sucre au consommateur de 2,7 % en moyenne pour l'UE, deux groupes de pays se retrouvent en-dessous de la moyenne. Il s'agit des pays scandinaves avec des augmentations de 0,5 à 1,7 % et les pays méditerranéens avec des augmentations comprises entre 0,9 et 2,2 %.

En Belgique et dans les pays voisins, les augmentations du prix du sucre à la consommation se situent dans la moyenne : de 1,4 % au Luxembourg, 2,3 % en Belgique, 3 % en Allemagne et 3,7 % aux Pays-Bas. La France fait exception: les prix sont restés identiques à l'année dernier!

Les augmentations de prix les plus fortes ont été relevées pour les pays baltes : entre 4,3 % et 6,7 % et surtout dans les pays d'Europe centrale avec des hausses comprises entre 4,1 % en Slovaquie et 7,4 % en Bulgarie.

Source : ec.europa.eu/info/food-farming-fisheries

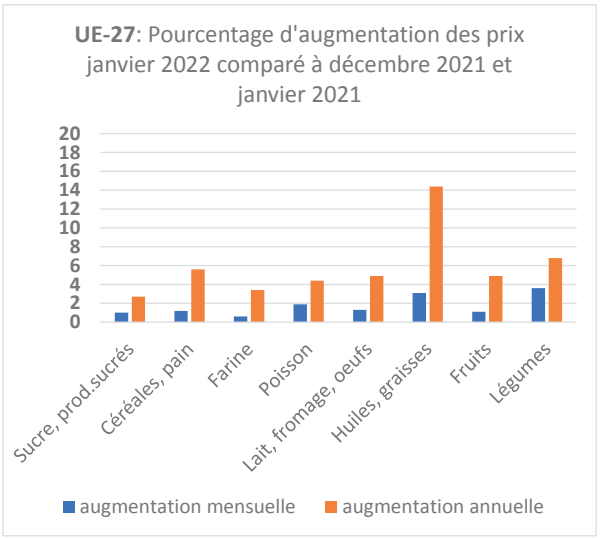

ORSO : un sirop de betteraves bio produites en Hesbaye

Depuis le mois de décembre, un sirop de betteraves bio cultivées en Hesbaye est disponible dans les magasins bio sous le nom d'ORSO. Ce sirop, dont la texture s'apparente à une sauce caramel ou au sirop de liège en plus liquide, a été lancé par un groupement de 14 agriculteurs hesbignons en filière biologique. Son nom est d'ailleurs inspiré du nom du groupement 'ORganic SOwers' à l'origine du projet. Le Betteravier a contacté Pierre Le Maire, président d'ORganic SOwers, pour en savoir plus.

Comment a germé l'idée de cultiver la betterave sucrière biologique en Hesbaye ?

Au départ, nous cherchions à introduire une nouvelle culture dans la rotation. L'allongement des rotations est très important en culture biologique. Plus la rotation est longue, plus la culture a de chances de bien se développer. Alors, pourquoi avoir choisi la betterave ? Parce que la Hesbaye est le berceau historique de la betterave et que cette culture nous était familière. Les premières betteraves bio ont été semées ou plutôt repiquées en 2018. Au départ, nous avions choisi l'option du repiquage afin d'installer au champ une plantule déjà bien développée plus tard et dans de bonnes conditions permettant un développement rapide du feuillage pour limiter la compétition avec les adventices. Lors de la récolte, nous avons constaté un nombre important de racines fourchues, sans doute dues au repiquage. Forts de cette expérience, nous nous sommes orientés vers un semis traditionnel mais plus tardif, à partir de la mi-avril, pour assurer une levée plus rapide, éviter les attaques d'insectes du sol et les premiers vols de pucerons tôt dans la saison. A cette période d'implantation, la croissance des betteraves est plus rapide et permet de réduire le temps entre le semis et la fermeture des lignes. Il faut obtenir une levée la plus régulière possible pour éviter les zones de terre nue et choisir les variétés les plus rapides. Malheureusement, en agriculture biologique, le choix des graines de betteraves sans pesticides est plutôt réduit.

Comment s'effectue le désherbage ?

Comme pour les autres cultures biologiques, le désherbage reste difficile à gérer mais avec le savoir-faire acquis au fil des ans avec d'autres cultures, c'est possible. Il n'y a pas vraiment de schéma type. Chaque intervention est le résultat d'une décision prise en fonction de l'enherbement, du climat, de la disponibilité des outils et de l'entrepreneur, du stade de la betterave et du rapport coût/bénéfice.

Selon l'état de la parcelle, on peut commencer par un désherbage thermique juste avant que les plantules ne sortent. Il s'agit d'un traitement en grande largeur qui coûte entre 300 et 400 €/ha avec des machines utilisées en culture biologique d'oignons et de carottes.

Après l'émergence, on réalise un binage entre les lignes avec un matériel de précision (caméra, etc). Cette opération est sous-traitée. La bineuse qui travaille sur 12 rangs, reprend les traces du semoir pour suivre au mieux les lignes de betteraves. Cela nécessite un réglage extrêmement précis.

Le binage dans les lignes est réalisé en plusieurs fois jusqu'à la fermeture des lignes. La herse étrille est également utilisée dès que le stade de la culture de la betterave le permet. A cela s'ajoutent les passages manuels dont le coût peut varier fortement : au minimum 500 € l'hectare jusqu'à 3.000 € l'hectare dans les cas les plus difficiles. Le nombre de passages et le type de binage dépendent du salissement de la parcelle et de la vitesse de croissance des betteraves et des adventices.

Le sirop bio ORSO a été lancé par « ORganic SOwers », un groupement de 14 agriculteurs biologiques et belges.

Et la lutte contre les ravageurs ?

Le premier moyen de lutte, c'est l'implantation tardive et les rotations longues. Dans les champs où les insecticides ne sont plus utilisés depuis plusieurs années, on note une moins grande pression des ravageurs. Il n'empêche que le problème numéro 1 en betteraves biologiques, c'est la jaunisse. En cas de forte infestation, il n'y a pas de solutions puisque tout traitement chimique est banni.

L'impact de la jaunisse sur les rendements peut être important. Jusqu'à présent, nous avons eu des rendements acceptables. L'an dernier, une année favorable, nous avons obtenu sur une parcelle d'un hectare un rendement de 60 tonnes de betteraves à 17 °Z. Il risque d'y avoir des rendements en dents de scie et il faudrait envisager la rentabilité sur une période plus longue.

Le sirop de betteraves ORSO est conditionné en squeeze, prêt à l'emploi.

Un mot sur la transformation et la commercialisation ?

Produire des betteraves biologiques est une chose. Encore fallait-il pouvoir valoriser cette production.
Nous nous sommes donc renseignés auprès d'autres producteurs dans des pays voisins limitrophes et au fil des rencontres, il est apparu que la transformation de betteraves sous forme de sirop était la meilleure option. La fabrication de sirop permet en effet d'obtenir un produit directement commercialisable nécessitant un mode de fabrication plus simple que la production de sucre cristallisé car les étapes les plus énergivores de la cristallisation et de l'évaporation sont évitées.

Après cette étape de prospection, des contacts ont été pris avec différentes siroperies pour aboutir à un produit prêt à être commercialisé. La commercialisation est un autre défi tout aussi important ! Certains au sein du groupe se sont attelés à cette tâche : trouver des débouchés, la distribution, la promotion, …

La première difficulté est que le sirop de betteraves bio est un nouveau produit. Il faut donc le faire connaître aux consommateurs et les convaincre de la démarche. Les arguments ne manquent pas : ce sirop est un ingrédient sucrant unique, biologique, local et peu énergivore. Les utilisations sont multiples : comme sauce, pour sucrer, laquer ou napper des crêpes, une boule de glace, … ou pour remplacer le sucre dans de nombreuses recettes.

Le sirop est vendu en grands conditionnements à destination des transformateurs (restauration brasserie, chocolaterie, …) et en flacons appelés « squeeze ». Ce conditionnement est réalisé dans un atelier protégé de la région.

Le sirop ORSO est disponible dans les points de vente bio car il est distribué par la plateforme de distribution Interbio qui fournit les magasins bio où il peut être commandé. Il faut le goûter !

Rabobank: L'industrie sucrière a tout intérêt à se diversifier

Selon une récente étude de Rabobank, les sociétés sucrières du monde entier cherchent à diversifier leurs activités. Cette question est au cœur des discussions stratégiques. En cause, une combinaison de facteurs : le point d'interrogation sur la croissance future de la consommation de sucre, l'accent mis sur le développement durable et les énergies renouvelables ainsi que la hausse cyclique des prix mondiaux du sucre.

L'étude examine les possibilités de diversification pour les entreprises sucrières dans des domaines tels que les énergies propres, les produits chimiques renouvelables et les bioplastiques, la fermentation et les édulcorants alternatifs. Quatre conclusions principales se dégagent :

- lorsque la politique énergétique est favorable, la production d'énergie renouvelable est une option attrayante ;
- il est probable qu'il y ait une forte concurrence pour le sucre en tant que matière première dans un certain nombre de possibilités de diversification émergentes dans les produits chimiques renouvelables et les bioplastiques.
- les partenariats et les collaborations seront plus importants que jamais si les entreprises sucrières veulent tirer une valeur durable des tendances émergentes dans les produits chimiques renouvelables, les bioplastiques et les édulcorants alternatifs, et s'orienter vers un modèle de diversification de type "bioraffinerie".
- une augmentation des dépenses de R&D est également susceptible d'être nécessaire pour explorer et poursuivre activement les opportunités de "bioraffinage" au-delà des options de diversification plus traditionnelles.

Pour Rabobank, les entreprises de sucre de canne et de betterave auraient la possibilité de contribuer à placer les énergies renouvelables et la durabilité au centre de l'activité économique tout en créant des modèles commerciaux plus diversifiés et plus durables.

L'Egypte fait le point sur ses réserves stratégiques

L'Égypte se prépare à une hausse probable du prix des produits de base, notamment du blé, en raison de l'invasion russe de l'Ukraine, selon Ahram. L'approvisionnement en sucre est moins problématique car la récolte de canne à sucre et de betteraves ont commencé respectivement en janvier et février et que la production locale couvrira 90 % des besoins du pays. Le gouvernement évalue les réserves stratégiques de sucre à 4,5 mois de consommation.

UE : fermeture de 9 sucreries depuis la fin des quotas.

Huit sucreries ont été fermées dans l'UE en 2020/21, soit la plus forte baisse annuelle depuis la restructuration de 2006-09, a relevé le nouveau rapport statistique européen sur le sucre 2020/21 de l'Association européenne des fabricants de sucre (CEFS). Quatre usines ont été fermées en France, deux en Allemagne, une en Croatie et une en Grèce. Depuis la fin de la campagne 2020/21, une usine supplémentaire a fermé, à Osijek en Croatie. Au cours de la campagne 2020/21, 90 usines étaient opérationnelles dans l'UE, en plus de quatre au Royaume-Uni, et de deux en Suisse.

L'IRBAB a nonante ans et est une jeune équipe

Cette année, l'IRBAB fête ses nonante ans. Nonante ans de recherches et d'innovation. L'IRBAB marquera cet anniversaire en organisant une plateforme de démonstration d'essais à la fin du mois de septembre. En attendant plus de détails à ce sujet, nous vous présentons l'équipe de l'IRBAB. Qui fait quoi ? Quels sont les sujets de recherche actuels ? Présentation d'une équipe passionnée et renouvelée.

Heidi Pittomvils

Heidi Pittomvils a été engagée à la tête de l'IRBAB il y a deux ans. Sa mission : gérer le fonctionnement de l'IRBAB, coordonner l'équipe et être l'interface entre l'IRBAB et le monde extérieur au sens large (contacts avec les instances administratives, politiques, recherche de subsides, …). Elle doit tout mettre en œuvre pour que les projets de recherches soient acceptés et menés à bien afin que chacun des chefs de projet puisse se consacrer entièrement à ses recherches. Pour cela, Heidi Pittomvils peut mettre à profit sa formation en gestion d'entreprise et en management ainsi qu'une longue expérience de 26 années dans 2 sociétés liégeoises où elle a occupé divers postes. D'abord comme assistante de gestion jusqu'à administrateur-délégué. Heidi Pittomvils n'a pas de formation agronomique mais elle a bien la fibre horticole. Dans sa famille, la production de fruits est plus qu'un hobby, c'est une passion.

André Wauters

On ne présente plus André Wauters, figure bien connue des planteurs de betteraves belges. Avec près de 33 années au service de l'IRBAB, André Wauters a accumulé des connaissances étendues dans tous les domaines de recherche. Il est en quelque sorte la mémoire de l'IRBAB et, grâce à son expérience, il est une référence et un soutien pour les autres chercheurs de l'IRBAB. Son terrain d'action, ce sont les semences et les variétés, avec notamment le contrôle des lots de semences et le suivi des essais de variétés officielles.

Kathleen Antoons

Kathleen Antoons a une formation de bioingénieur et travaille pour l'IRBAB depuis près de 4 ans. Elle suit tous les essais concernant la lutte contre les ravageurs et les maladies foliaires. Avec la suppression des néonicotinoïdes la lutte contre la jaunisse est devenue l'un des axes majeurs de la recherche à l'IRBAB. Le suivi des parcelles commence dès le semis avec le comptage des pucerons et se poursuit avec les observations de jaunisse virale et de maladies foliaires. En collaboration avec les techniciens, Kathleen Antoons effectue les observations, les comptages et les pulvérisations. Elle mène également certains essais pour des tiers afin de tester l'efficacité de nouvelles molécules. Elle organise aussi des visites au champ et collabore avec les universités dans des projets de recherche : le projet sur la jaunisse « ViroBett » avec le CRA et le projet sur la cercosporiose « BétaProTech » avec l'université de Liège et AgrOptimize.

Sanne Torfs

Sanne Torfs a été engagée début 2020. Elle est docteur en sciences agronomiques et ingéniérie biologique et est principalement responsable des essais de désherbage en betteraves ainsi que des essais chicorées dans le cadre du PVBC (programme de vulgarisation betterave chicorée). La période de travail la plus intense commence dès le semis jusqu'à la fermeture des lignes. En dehors de cette période, elle met à profit son expertise en techniques de laboratoire pour mettre au point certaines procédures de laboratoire concernant la détection de la cercosporiose.

Eline Vanhauwaert

Eline Vanhauwaert est bioingénieur de formation. Elle travaille à l'IRBAB depuis 2020 et est spécialisée dans le suivi des résistances aux maladies, surtout la jaunisse et la cercosporiose. Elle collabore avec André Wauters dans les essais variétaux sur les résistances et les tolérances. Elle gère le système d'avertissement et le réseau des champs d'observation. Elle centralise et analyse toutes les observations au champ transmises par les instituts et associations liées à la betterave et par une trentaine d'agriculteurs observateurs du réseau d'observation (suivi des comptages, traiter les données et informer les agriculteurs de la situation).

Chloé Dufrane

Chloé Dufrane, bioingénieur diplômée de Gembloux, est la dernière engagée. Elle collabore avec Kathleen pour le projet de recherche «ViroBett». Un projet soutenu par la région wallonne pour comprendre la dynamique de propagation des virus de la jaunisse et la recherche de solutions alternatives. Elle contribue aussi au projet BetaProTech mené en collaboration avec l'université de Liège et AgrOptimize pour concevoir et valider un modèle de prévision et d'avertissement des maladies fongiques de la betterave. Ce projet qui a débuté en 2018 vient d'être renouvelé pour 3 ans. Un des objectifs de BetaProTech est de concevoir un modèle prédictif des infections de cercosporiose en fonction de critères phytotechniques et météorologiques.

Johan Keleman

Johan Keleman totalise 32 années d'expérience à l'IRBAB et une solide expertise de terrain. Parmi ses nombreuses activités, la coordination de tous les champs d'essais et le planning de l'organisation du travail au champ et des analyses d'essais. C'est lui qui décide quels sont les investissements nécessaires en machines et en matériel. C'est lui aussi qui recherche les champs où sont réalisés les essais. Il est LA personne de contact entre les agriculteurs experimentateurs et l'IRBAB.

Autres coopérations

N'oublions pas qu'une douzaine de personnes composée de techniciens et d'assistants scientifiques et administratifs complète le travail des chefs de projets de l'IRBAB présentés ci-dessus pour les observations, les traitements au champ ainsi que pour le travail de laboratoire et administratif.

N'oublions pas non plus les essais réalisés en collaboration avec d'autres instituts de recherche étrangers (Allemagne, Pays-Bas, les pays scandinaves, la France, …) réunis au sein du COBRI et de l'IIRB. Actuellement, le même essai de recherche sur la jaunisse est réalisé dans chacun des pays avec un des quatre virus de la jaunisse.

A l'avenir, une nouvelle recherche pourrait commencer avec le soutien de la région flamande dans le cadre du programme d'innovation (VLAIO). Ce projet, destiné à tester des méthodes alternatives de lutte contre la jaunisse (cultures en bande de plantes pièges à pucerons pour retarder l'infection des betteraves, …), a été introduit auprès du gouvernement flamand. Il serait réalisé en collaboration avec l'université de Leuven et l'ILVO (Institut de recherche pour l'agriculture, la pêche et l'alimentation).

Attention aux restrictions après utilisation de semences traitées aux néonicotinoïdes

Depuis 2019, le gouvernement fédéral octroie une dérogation de 120 jours pour les semences traitées aux néonicotinoïdes. Dans un premier temps, la dérogation s'appliquait aux semences de betteraves, carottes, laitues, et endives traitées au clothianidin (PONCHO) et thiamethoxam (CRUISER), mais elle a été progressivement réduite et ne s'applique aujourd'hui plus qu'aux betteraves. Par conséquent, la dérogation a été renouvelée en 2022, mais uniquement pour les betteraves traitées avec le imidacloprid (GAUCHO 70 WS). Les semences de betteraves traitées au GAUCHO 70 WS peuvent être utilisées sur territoire belge du 15.02.2022 au 14.06.2022 pour autant que des conditions strictes soient remplies.

Conditions à remplir

Outre le fait que l'agriculteur doit être certifié IPM, et par extension Vegaplan, il doit respecter un programme de rotation strict pendant les cinq années qui suivent l'utilisation de ces substances. Pour réduire l'impact pour les abeilles, aucune culture attractive pour les abeilles ne peut y être semée ni cultivée au cours des deux années qui suivent. Les engrais verts florissants peuvent être semés à condition que la floraison soit empêchée par un traitement mécanique.

Au cours de la période allant de la troisième à la cinquième année qui suivent, des cultures moins attractives pour les abeilles peuvent y être semées ou cultivées, tel que des pommes de terre, du maïs ou du lin. Le tableau ci-dessous vous donne quelques exemples de rotations possibles. En outre, dans le cas des baux à ferme, une déclaration doit être jointe au contrat indiquant si des néonicotinoïdes sont utilisés ou non. À cette fin, Vegaplan, en accord avec les organisations sectorielles, a proposé un modèle qui est à la disposition des agriculteurs.

Des exemples de formulaires peuvent être téléchargés sur le site web de Vegaplan : http://www.vegaplan.be/fr/agriculteurs-entrepreneurs/standard/manuel/table.

Les formulaires sont repris sous l'exigence 4.1.16

Nouvelle hausse du prix moyen des terres agricoles en Belgique en 2021

Sur les 6 premiers mois de l'année 2021, le prix moyen d'un hectare de terres agricoles en Belgique a fortement augmenté, une hausse de 10,3%. C'est ce qui ressort du Baromètre des terres agricoles de la Fédération du Notariat.

Hausse continue depuis 5 ans

Pour la cinquième année consécutive, le prix moyen des terres agricoles augmente. Durant les six premiers mois de l'année 2021, il s'est élevé à 53.760 euros, soit une augmentation de 10,3%. Il s'agit de la plus forte augmentation de ces 5 dernières années. « Au même titre que les autres segments de l'immobilier, la hausse du prix des terres agricoles se poursuit inexorablement. La faiblesse des taux d'intérêt, la rareté des biens mis sur le marché et la forte augmentation du prix des matières premières expliquent principalement cette constate hausse des prix », explique le notaire Renaud Grégoire. Cette augmentation se constate aussi bien en Flandre (10,7%) qu'en Wallonie (8%).

Comme pour les autres types de biens immobiliers, le prix des terres agricoles est en hausse, principalement en raison des faibles taux d'intérêt et de l'offre limitée.

L'écart se creuse entre Flandre et Wallonie

Sur une période de 5 sans, le prix moyen après inflation a augmenté de 27,2% en Flandre et de 21% en Wallonie. La différence de prix pour un hectare de terres agricoles ne fait donc qu'augmenter entre la Flandre et la Wallonie. Aujourd'hui, il faut débourser en moyenne 25.800 euros en plus pour acheter une terre agricole en Flandre qu'en Wallonie.

Une réforme du bail à ferme est entrée en vigueur en Wallonie le 1er janvier 2020. Quel impact a-t-elle eu sur les prix ? « Sauf cas particulier, la réforme du bail à ferme n'a pas eu d'impact déterminant sur les prix.

En 5 ans, c'est dans la province de Namur que le prix moyen a le plus augmenté.

Au contraire, le nouveau bail à ferme envisage de nouvelles situations de fin de bail, ce qui est de nature à amener davantage de terres libres sur le marché », répond Renaud Grégoire, le porte-parole de notaire.be.

Des différences régionales

En 5 ans, c'est en province de Namur que les prix ont le plus augmenté. Les différentes provinces wallonnes connaissent cependant des évolutions différentes. En 5 ans, c'est dans la province de Namur que le prix moyen a le plus augmenté, 45,9% soit 38,2% si on tient compte de l'inflation. Il s'agit même de la plus grande augmentation au niveau national. A l'inverse, c'est dans la province de Liège que le prix moyen a le moins augmenté en 5 ans, puisqu'il a augmenté de 10,1% en 5 ans, soit une augmentation réelle, inflation comprise, de 2,4%.

La taille moyenne d'une parcelle vendue n'évolue pas énormément. Sur les 6 premiers mois de 2021, la taille moyenne était de 1,1 hectare. Cela ramène la surface moyenne d'une parcelle au niveau de 2019 après une légère augmentation en 2020 (1,2 hectare en 2020). En Wallonie, la surface moyenne au cours des six premiers mois de 2021 était de 1,4 hectare, alors qu'elle était de 0,9 hectare en Flandre.

Il est important de rappeler que les terres agricoles sont un marché très spécifique où les différences de prix peuvent être très importantes. Une terre non-louée sera par exemple bien plus chère qu'une terre louée avec un long bail encore à honorer. De même, au sein même d'une province ou d'une commune, les prix peuvent être très différents pour des terres qui présentent les mêmes caractéristiques. « Le prix moyen donne donc une bonne image de l'évolution générale des prix, mais ce prix moyen ne peut pas être utilisé localement pour connaître le prix de la terre que vous souhaitez acheter ou vendre », avertit le porte-parole de notaire.be.

Source : www.fednot.be

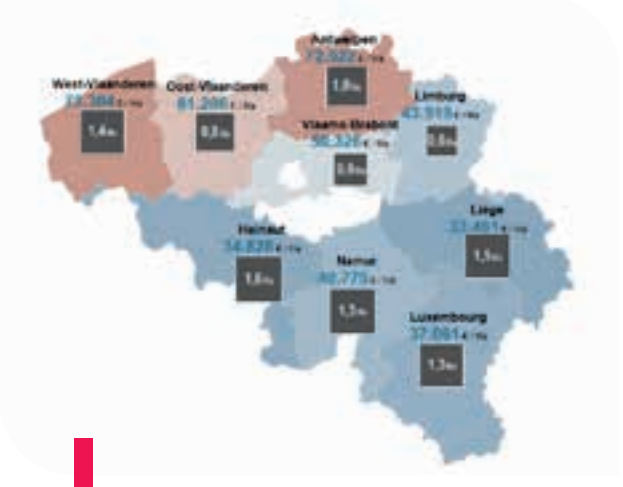

Prix moyen des terres par province en 2021.

Nordzucker : une campagne de 122 jours.

Nordzucker a transformé près de 17 millions de tonnes de betteraves sucrières, dont 184.000 tonnes de betteraves biologiques. Les rendements moyens par hectare étaient de 72,1 tonnes de betteraves avec une teneur en sucre de 17,7 %.

La campagne s'est achevée en Finlande et en Lituanie fin décembre. En Pologne, en Slovaquie, en Allemagne et au Danemark la campagne, la campagne s'est achevée en janvier et en Suède, fin février. En moyenne pour l'ensemble des usines, la campagne betteravière durera 122 jours.

En Allemagne, au Danemark et en Lituanie, les betteraves bio ont été transformées en sucre biologique dès les premiers jours de la campagne.

Dans ses usines australiennes, Nordzucker a transformé 5,3 millions de tonnes de canne. Les rendements de canne ont atteint 85 tonnes/ha avec une teneur en sucre de 13,7 %.

Le Brésil assouplit sa règlementation sur les pesticides

Le 9 février, les députés brésiliens ont approuvé un projet de loi sur l'usage des pesticides, soutenu par le président Bolsonaro, pour simplifier les procédures d'autorisation des pesticides., rapporte Agrafil. Ce projet prévoit de laisser la décision au Ministère de l'Agriculture, sans passer par d'autres instances environnementales ou sanitaires comme précédemment. Et si un nouveau produit n'est pas autorisé dans un délai de deux ans, il recevra automatiquement une autorisation temporaire, sous réserve qu'il soit déjà utilisé dans au moins trois pays de l'OCDE.

En 2021, le Brésil aurait autorisé la vente de quelques 550 nouveaux pesticides, un record depuis l'an 2000.

Restriction des exportations de sucre biélorusse pendant six mois

Le 17 février dernier, le gouvernement de Biélorussie a publié l'obligation de demander un permis pour les exportations de sucre du pays, selon Belsat. Des permis uniques seront désormais nécessaires pour exporter du sucre du Bielorussie vers les pays de l'UE comme pour les pays hors UE. Ces permis s'appliquent au sucre blanc, quel que soit le pays d'origine. L'accord ou le refus de permis seront évalués en fonction du décalage entre les ressources du pays et les besoins du pays en sucre.

L'Inde veut taxer les carburants ne contenant pas d'éthanol

L'Inde va mettre en place méthode originale pour promouvoir les biocarburants : le gouvernement indien compte instaurer un droit d'accise supplémentaire par litre de carburant ne contenant pas d'éthanol à partir du 1er octobre 2022.

L'objectif est de réduire les importations de pétrole car l'inde est le troisième importateur et consommateur mondial du produit. Actuellement, l'Inde dépend à hauteur de 85 % des importations pour satisfaire sa demande intérieure en pétrole.

Le gouvernement également décidé d'avancer de cinq ans l'objectif visant à atteindre un taux d'incorporation de 20 % d'éthanol à l'essence. Il devrait passer des 10 % attendus en 2022 à 20 % dès 2025, selon S&P Global Platts.

L'association des fabricants de sucre indiens (ISMA) évalue la production indienne 2021/22 à 31,4 millions de tonnes de sucre et à 3,4 millions de tonnes d'équivalent sucre pour la production d'éthanol sous forme de jus de canne et de mélasses. Selon l'ISMA, la consommation indienne de sucre représenterait cette année 27 Mt. 2,4 millions de tonnes ont déjà été exportées entre octobre 2021 et janvier 2022 et des contrats d'exportation ont déjà été conclus pour 4 Mt supplémentaires.

Etats-Unis : deux nouveaux édulcorants commercialisés cette année

Deux nouveaux édulcorants faiblement caloriques ou sans calories, la brazzéine et le tagatose, seront commercialisés cette année à destination des industries américaines utilisatrices de sucre désireuses de réduire le pourcentage de sucre dans leurs produits, selon Food Navigator.

La brazzéine, acalorique, sera produite par la société Sweegen. Son pouvoir sucrant est de 500 à 2000 fois supérieur à celui du sucre. Il s'agit d'une protéine extraite du fruit d'une plante grimpante d'Afrique qui peut être utilisée dans différents produits allant des boissons aux aliments cuits. La brazzéine doit toutefois être combinée à d'autres ingrédients pour imiter le goût du sucre et d'autres caractéristiques. Sweegen compte obtenir les autorisations règlementaires dans d'autres pays à travers le monde.

La société Bonumose produira à partir de 2022 le tagatose, un « sucre rare » à faible indice glycémique. Le tagatose est « à 92 % aussi sucré que le saccharose » et ne présente aucun arrière-goût. Les « sucres rares » sont appelés ainsi car on ne les trouve qu'en petites quantités dans la nature. Ainsi, le tagatose est présent en faibles quantités dans certains fruits et certains grains.

Les industries américaines réduisent le pourcentage de sucre dans leurs produits au profit d'édulcorants peu caloriques.